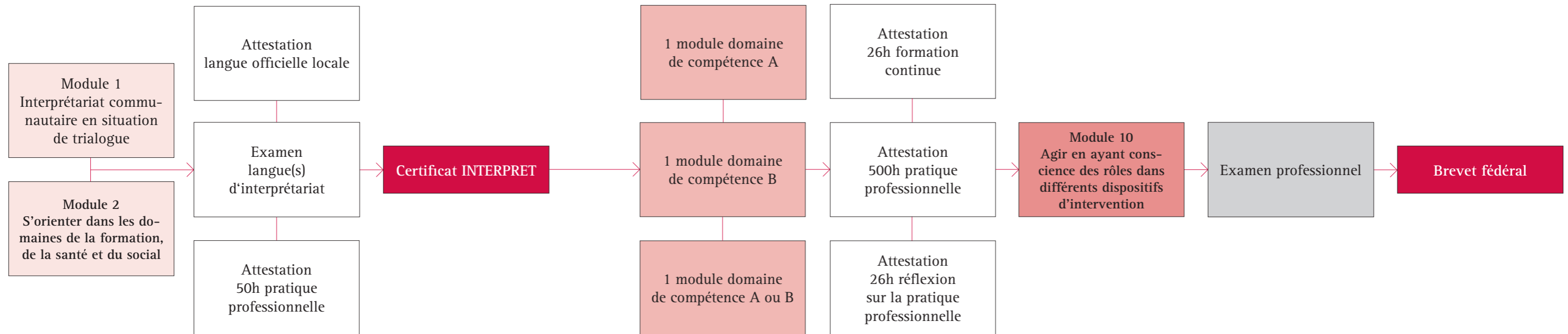


Système modulaire de qualification

Aperçu sur les exigences posées pour l'obtention du certificat INTERPRET et du brevet professionnel fédéral d'interprète communautaire et médiateur/trice interculturel-le



MODULES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT	MODULES DU DOMAINE DE COMPÉTENCE A Interprétariat communautaire			MODULES DU DOMAINE DE COMPÉTENCE B Médiation interculturelle		MODULE FINAL
<p>Module 1 Interprétariat communautaire en situation de triologue</p> <p>Dans les domaines de la formation, de la santé et du social, permettre la compréhension entre des interlocuteurs d'origines différentes par le biais de l'interprétariat communautaire en situation de triologue.</p>	<p>Module 3 Interprétariat par téléphone</p> <p>Lors de brèves interventions sans préparation, assurer la compréhension entre des professionnel-le-s et des personnes migrantes, notamment dans le domaine de la santé.</p>	<p>Module 5 Interprétariat dans le domaine de la santé psychique</p> <p>Lors d'entretiens thérapeutiques, permettre la compréhension entre des professionnel-le-s du domaine de la santé psychique et des personnes migrantes.</p>	<p>Module 6 Accompagner des personnes dans le processus d'intégration</p> <p>Sur mandat et avec l'accord de professionnel-le-s, accompagner et soutenir des personnes migrantes dans le processus d'intégration.</p>	<p>Module 8 Animer des séances d'information et de formation dans un contexte interculturel</p> <p>Préparer, réaliser et évaluer de brèves séances d'information et de formation destinées à des adultes.</p>	<p>Module 10 Agir en ayant conscience des rôles dans différents dispositifs d'intervention</p> <p>Agir de manière adéquate et professionnelle, en ayant conscience des rôles dans différents contextes spécifiques.</p>	
<p>Module 2 S'orienter dans les domaines de la formation, de la santé et du social</p> <p>Traduire en ayant connaissance des points communs et des différences existant entre les systèmes de référence des interlocuteurs.</p>	<p>Module 4 Interprétariat auprès des autorités administratives et judiciaires</p> <p>Lors de procédures administratives et judiciaires, traduire en ayant conscience du rôle et connaissance des structures et procédures.</p>	<p>Module 7 Animer des groupes de parole dans un contexte interculturel</p> <p>Dans des groupes de parole à thème, encourager le processus d'intégration des personnes migrantes.</p>	<p>Module 9 Collaborer à des projets dans un contexte interculturel</p> <p>Apporter la compétence transculturelle lors de la planification et de la mise en oeuvre de projets dans un contexte interculturel.</p>	<p>Vous trouverez tous les détails sur les exigences pour l'obtention du certificat INTERPRET et du brevet fédéral sur www.inter-pret.ch</p>		